

LA HAYE FOUASSIÈRE

Mairie de La Haye-Fouassière
6 rue de la Gare
44690 LA HAYE-FOUASSIÈRE
Tél. 02 40 54 80 23

CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 JUILLET 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le 4 juillet, à 20 h, le Conseil municipal s'est réuni salle des Camélias, sous la présidence de Vincent MAGRÉ, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 27 juin 2024

Étaient présents :

Vincent MAGRÉ
Philippe FORMENTEL
Vanessa PAGEOT
Jean-Marie MOREL
Aurélie ARQUIER
Jean-Yves ARTAUD
Séverine KUTER
Jocelyne LANDRON
Jean-Marie CAMIER
Pierre NOBLET
Philippe ROUSSEAU
Patrick TESSIER
Stéphanie VIOLIN
Elise LE BAIL
Amélie GOUTH
Vincent PÉRUSET
Serge LAFFONTAS
Jacques COUILLAUD
Agnès PARAGOT
Laurence CLÉMENCEAU
Sabine AUDRAIN
Bruno TOUPET
Isabelle CIVEL

Étaient excusés et représentés :

Jean-Luc VIAUD ayant donné pouvoir à Jocelyne LANDRON
Patrice CHOIMET ayant donné pouvoir à Philippe FORMENTEL
Audrey VIDAL-BLANCHARD ayant donné pouvoir à Séverine KUTER
Elodie CAMIER ayant donné pouvoir à Vincent PÉRUSET

Secrétaire de séance : Amélie GOUTH

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 JUILLET 2024**

URBANISME – AFFAIRES FONCIÈRES

Achat de la parcelle privée AV 475

M. DE LA ROCHE SAINT ANDRÉ Maxime - Allée du Petit Cheval

Philippe FORMENTEL expose :

Dans le cadre des aménagements de la voirie prévus dans la ZAC des Terrasses de Sèvre aux abords de l'allée du Petit Cheval existante, une régularisation foncière était nécessaire. En effet, les parcelles riveraines existantes de quatre propriétaires différents, desservies par l'allée du Petit Cheval disposaient de quelques mètres carrés chacune en « usage public ». Aussi, un arrêté d'alignement n°2024-021-ST a été émis en date du 12/02/2024, précisant la limite de fait avec le domaine public.

En date du 14/03/2024, le service des Domaines a été saisi pour émettre un avis objectif sur le tarif au mètre carré de ces terrains. Leur retour en date du 15/03/2024 a fixé un montant de 23 €/m².

Il convient donc d'acheter à chaque propriétaire les parcelles concernées par l'alignement au prix de 23 €/m², estimant ainsi le montant total de rachat foncier à 2 530 €. Il est précisé que dans cette affaire, le bénéfice revenant à la commune de La Haye-Fouassière, l'ensemble des frais connexes (géomètre et notaire) sont pris en charge par la municipalité. Informés, les propriétaires vendeurs ont tous donné leur accord pour régulariser les parties de terrains qui les concernent.

Un arpentage a été missionné par la municipalité pour les deux parcelles à l'ouest et ainsi aboutir à quatre parcelles définitives à céder afin d'officialiser l'alignement.

La présente délibération concerne l'achat à M. DE LA ROCHE SAINT ANDRÉ Maxime de la parcelle AV 475 d'une superficie de 31 m² (*plan annexé*) pour un montant de 23 €/m², soit 713 €.

VU le Code de l'urbanisme

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU l'évaluation des Domaines du 15/03/2024

VU l'avis de la commission Urbanisme du 21/03/2024

Après avoir entendu cet exposé et délibéré, le Conseil municipal :

APPROUVE l'achat de la parcelle AV 475 (31 m²) appartenant à M. DE LA ROCHE SAINT ANDRÉ Maxime localisée allée du Petit Cheval à La Haye-Fouassière, au prix de 23 €/m², soit 713 €.

PRÉCISE que les frais de géomètre et de notaire concernés par cette affaire sont pris en charge par la commune.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant, à signer toutes pièces utiles pour l'exécution de la présente délibération.

Vote :

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

La Haye-Fouassière, le 04/07/2024

Le Maire
Vincent MAGRÉ



La secrétaire de séance
Amélie GOUTH

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Gouth', is written over the text of the secretary's name.